

Fintech 3.0

Discours d'ouverture de Faustine Fleuret

Mesdames et Messieurs, bonjour à tous,

Je vous remercie d'être présents si nombreux pour cette journée qui met à l'honneur l'innovation de la Fintech. Et je souhaite adresser des remerciements tout particuliers à France Fintech pour l'occasion donnée à l'Adan d'organiser cette conférence, ainsi que la société Coinhouse, qui a bien voulu que nous occupions ses locaux pour une après-midi studieuse mais, je l'espère, conviviale.

Je suis d'autant plus heureuse que nous nous retrouvons dans ce lieu chargé d'histoire, à la symbolique toute particulière. En 128 ans, **le Centorial** a d'abord abrité, je ne vous l'apprends peut-être pas, l'un des fleurons français de la finance – Le Crédit Lyonnais – avant de se renouveler et réussir à préserver sa modernité jusqu'à devenir le centre d'affaires que nous connaissons aujourd'hui ; qui **accueille des entreprises d'horizons divers et variés qui contribuent pleinement au tissu économique de la France, dont bien évidemment des Fintech.** Évidemment, cela n'a pas été un long fleuve tranquille. Il a parfois fallu se retrousser les manches pour préserver cette architecture qui aurait bien pu succomber sous les bombardements de la Première Guerre mondiale ou l'incendie de 1996. Mais qui, à la place, représente désormais un joyau parisien.

Pour commencer cette journée, **je souhaiterais tout d'abord vous parler des piliers d'une réussite.** Celle de la construction d'une rampe de lancement. **Cette rampe**, et une fois n'est pas coutume – tout du moins, dans l'univers du numérique – **a été construite par la France en 2018.**

A l'époque, pour ceux d'entre vous qui s'en souviennent, qui n'a pas assisté à de sempiternels débats se concentrant exclusivement sur le fait de savoir si les cryptos répondaient ou non aux caractéristiques d'une monnaie ? Riches de sensibilités diverses, d'appétences disparates à l'innovation et d'expertises construites sur des socles distincts, les écoles et paroisses n'ont pas manqué d'animer les discussions.

Mais **alors que le reste du monde avançait à tâtons, la France**, portée par un Gouvernement volontaire, des parlementaires combatifs, des administrations inventives et un écosystème dynamique, **a su s'extraire de la mêlée afin de laisser toute sa chance à l'innovation.**

Je vous parle bien ici de la loi Pacte. Ce pilier sur lequel s'appuient désormais la centaine de prestataires de services sur actifs numériques enregistrés ou agréés. Les fameux PSAN.

Être à l'avant-garde de la réglementation aurait pu se révéler être un pari hasardeux. Surtout au regard de l'approche du risque qui constitue le levier de croissance d'autres puissances mondiales. **Mais si la loi Pacte est désormais un pilier de l'innovation, c'est uniquement parce qu'elle a su doser les ingrédients d'un subtil mélange entre : protection des utilisateurs et développement de la technologie.**

Cet équilibre, nous tentons et nous espérons aussi l'atteindre dans bien d'autres domaines de ce que l'on appelle désormais le Web 3. Je pense ici bien évidemment aux discussions en cours sur la création d'un régime pour les jeux à objets numériques monétisables, les JONUM, dans le domaine des jeux vidéo. Mais aussi aux réflexions sur l'identité numérique et sur le passeport numérique des produits, pour lesquels le Web 3 apporte des solutions à des questions restées jusqu'ici sans réponse. Ou encore à la finance décentralisée, domaine dans lequel il conviendra effectivement de « penser en dehors de la boîte », comme on le dit en bon Français.

Car, je le disais, une bonne réglementation, celle qui est adaptée aux modèles d'affaires et équilibrée dans ses obligations, porte ses fruits. Il ne s'agit pas ici d'abaisser nos exigences ou de compromettre nos objectifs. Non.

Les PSAN sont désormais reconnus comme les porteurs d'un standard français. Il s'agit d'entreprises qui apportent de plus en plus de gages de sérieux vis-à-vis de leurs utilisateurs. Des entreprises qui, même en faisant face à une concurrence parfois déloyale, jouent le jeu. Et elles y trouvent aussi leur compte !

La loi Pacte est avant tout porteuse d'une sécurité juridique pour ces entreprises. Il n'est donc pas surprenant de voir des leaders internationaux faire le choix de la France. **Savoir où l'on met les pieds, pouvoir se projeter dans l'avenir, cela n'a pas de prix pour une entreprise.**

Et elles ont eu raison de faire le choix de la France ! Car maintenant que nous avons pu essayer, tester et éventuellement apprendre de nos erreurs, **c'est désormais l'Europe qui a décidé de marché dans nos pas. Le règlement MiCA n'est autre que le prolongement du pari français, qui permettra demain, espérons-le, aux entreprises établies sur notre territoire d'avoir un coup d'avance.** Parce qu'elles auront eu le temps d'apprendre, d'étaler les coûts que peut représenter une mise en conformité pour une jeune pousse.

Mais pas seulement. **Aussi parce que nous avons mis en place des règles suffisamment claires pour permettre à de grands groupes de se lancer en confiance sur ce territoire où tout est encore à découvrir. Preuve en est, le premier opérateur à pouvoir bénéficier du statut d'agrément PSAN n'est autre qu'un établissement bancaire. D'ailleurs, l'Adan n'est pas peu fière de pouvoir compter sur la présence de Société Générale Forge parmi ses membres.** Espérons simplement que cette dernière a ouvert la voie à de nombreux autres champions du Web 3. Qu'il s'agisse de start-up, de licornes ou d'entreprises historiques qui découvrent peu de nouvelles manières de co-exister, de travailler ensemble et d'apprendre les unes des autres.

J'ai bien conscience que, pour certains, l'heure est au doute.

Le Web 3 n'est pas épargné par les difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur numérique en matière de financement. Pire, des faillites étrangères ont eu des conséquences systémiques et ont entravé notre confiance.

Mais alors que la Covid et les crises géopolitiques que nous traversons nous rappellent quotidiennement que notre souveraineté est vulnérable, serait-il bien raisonnable de tirer un trait sur une innovation technologique majeure ? Alors que nous avons manqué le train de l'internet de l'information, souhaitons-nous également laisser passer celui de l'internet de la valeur ? Je ne le crois pas.

A l'ère du numérique, la puissance économique d'un pays détermine sa puissance politique, lui permettant de protéger ses citoyens, ses entreprises, sa culture et sa vision du monde.

Alors, bien davantage qu'au doute, l'heure est venue une nouvelle fois – comme cela a été le cas pour le Centorial qui nous accueille – de nous retrousser les manches.

Je sais pouvoir compter sur vous dans cette démarche. Chacun à son échelle :

Entrepreneurs, en continuant d'innover comme vous savez le faire et l'avez fait jusqu'ici. En inventant ce que l'on ne connaît pas encore et qui nous surprendra peut-être.

Entreprises établies, en vous lançant dans l'aventure munis de votre expérience. En diversifiant vos services, voire en repensant vos modèles au bénéfice de votre clientèle.

Régulateurs, en poursuivant le dialogue qui a permis de développer des expertises et d'imaginer les fondements d'une croissance pérenne pour le Web 3 et sûre pour les Français.

L'Adan, quant à elle, sera toujours à vos côtés, aussi bien en France qu'en Europe, afin de faire se rencontrer des mondes qui ne se parlaient pas ou encore trop peu. Nous serons également combatifs lorsqu'il le faut, afin de promouvoir la visibilité et stabilité qui est si est si chère aux entreprises. Passer de pas de réglementation du tout à une réglementation complète peut déjà faire office de barrière à l'entrée pour certains, notamment des entreprises en lancement. Il faut pouvoir les accompagner dans cette démarche. Mais passer d'un cadre français à un cadre européen peut constituer une marche tout aussi haute. C'est pourquoi le temps de l'apprentissage, celui de la transition, sera un facteur clé de notre réussite collective. Ce temps peut notamment être celui d'une clause de grand-père de 18 mois, et non pas de 12 mois.

L'innovation, c'est avant tout des hommes et des femmes, des entrepreneurs et dirigeants d'entreprises, des personnes qui prennent des risques, parfois en partant de rien, des histoires humaines qui fabriquent demain. Les joyaux de notre économie.

C'est donc à eux, et puisque j'ai déjà été longue, que je cède bien volontiers la place. Je vous prie d'accueillir bien chaleureusement les panélistes qui ont accepté de se prêter à l'exercice et d'échanger leurs points de vue sur des thèmes émergents de la finance, mais qui laissent déjà entrevoir toute leur utilité.

Je vous remercie.